

retombées positives du libre-échange sont réelles; elles se multiplieront à mesure que notre économie se remettra de la récession et elles permettront d'avoir des secteurs industriels forts et adaptables.

De nombreuses entreprises canadiennes sont bien décidées à profiter de l'ALE, qui continuera à être progressivement mis en oeuvre au cours des huit prochaines années. Les Européens qui investissent au Canada peuvent maintenant s'attendre à bénéficier eux aussi des retombées positives du libre-échange.

Les mêmes impératifs économiques, qui nous ont amenés à négocier le libre-échange avec les États-Unis, nous ont conduits à de nouveaux pourparlers avec les États-Unis et le Mexique pour créer une zone de libre-échange nord-américaine.

Une fois mise en place, cette zone représentera un marché de 360 millions de personnes au produit intérieur brut (PIB) combiné de plus de 7 billions de dollars, soit un marché plus vaste que la CE. Les échanges trilatéraux dépassent déjà les 250 milliards de dollars américains par an. La libéralisation du commerce à cette échelle se répercutera dans le monde entier. Entre autres avantages, l'Amérique du Nord deviendra un marché plus important, plus fort et plus dynamique pour les biens et services européens.

Tout comme le programme de 1992 et la création d'une zone économique européenne ne constitueront pas une «Forteresse Europe», la zone de libre-échange nord-américaine ne sera pas un bloc fermé aux échanges avec le reste du monde. Que les Européens qui choisissent d'avoir des relations commerciales avec le Canada se rassurent : notre orientation fondamentale vers la mondialisation des échanges demeurera. Nous ne pouvons nous permettre de former des blocs économiques. Notre accord avec les États-Unis, nos négociations avec le Mexique ainsi que notre engagement envers l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et la conclusion de l'Uruguay Round sont autant de preuves de notre volonté de voir les échanges commerciaux se libéraliser partout dans le monde.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) n'est qu'un des éléments du programme du gouvernement canadien en matière de commerce et de compétitivité. Nous comptons défendre les intérêts du Canada chaque fois que l'occasion se présentera. Par ailleurs, nous poursuivons nos efforts afin que les négociations de l'Uruguay Round du GATT s'achèvent, sous peu, par une entente globale. L'esprit de libéralisation commerciale, qui est à l'origine de l'initiative de 1992, doit aussi contribuer à raviver les négociations de l'Uruguay Round. En tant que nation du Pacifique, le Canada intensifie ses efforts en Asie et dans le Pacifique. Il fait aussi partie des Amériques et souhaite, de concert avec les autres pays de l'hémisphère, participer pleinement à leur développement.